



Communiqué de presse : RFCP Réseau Français de la Construction en Paille (le 30-11-2020)

Nouvelle réglementation RE 2020 les ambitions affichées vont dans le bon sens.

Le ministère de l'écologie vient de rendre public les principales mesures de la nouvelle réglementation environnementale du bâtiment (RE2020).

Le RFCP se félicite des annonces qui ont été faites ainsi que du calendrier ambitieux qui est proposé. Le soutien affiché aux filières de matériaux biosourcés donne des moyens puissants de réduire l'impact environnemental de nos constructions, de proposer des bâtiments sobres et confortables, d'apporter des revenus supplémentaires aux agriculteurs et forestiers, de soutenir nos entreprises, nos architectes, nos bureaux d'étude, de valoriser les métiers du bâtiment, d'offrir de nouvelles perspectives au monde de la recherche et de l'enseignement.

Un État enfin stratège plutôt qu'arbitre

Nous saluons tout d'abord le retour (pour l'instant symbolique) d'un État stratège qui semble enfin investi dans la défense de l'environnement, de l'intérêt général et des générations futures. La volonté affichée par le gouvernement d'agir à court, moyen et long terme pour réduire les émissions de gaz à effet de serre doit maintenant se traduire dans les faits.

Capter et stocker le carbone

Les matériaux biosourcés (d'origine agricole et forestière) captent le CO₂ de l'atmosphère pour le stocker à la fois dans les sols (via les racines) et dans les matériaux. La France bénéficie d'un massif forestier important et de terroirs agricoles de grande qualité. La méthode de « calcul dynamique » du stockage de carbone proposée dans la RE2020 va dans le bon sens.

Elle est conforme à la réalité des phénomènes physiques et facile à prendre en compte dans les logiciels de calcul. Elle permettra de démontrer clairement les atouts environnementaux des matériaux biosourcés.

Valoriser les savoir-faire, renforcer les secteurs du bâtiment, de l'agriculture et de la foresterie

Les filières françaises de construction à base de matériaux biosourcés sont parmi les plus avancées dans le monde. La France est incontestablement leader européen de la construction de bâtiments écologiques contemporains à base de matériaux peu transformés (paille, chanvre, terre crue, etc) grâce notamment à la vitalité de ses organisations professionnelles qui disposent d'un savoir-faire reconnu internationalement, de référentiels techniques et pédagogiques solides et éprouvés, d'entreprises et de concepteurs compétents.

Nos agriculteurs sont capables dès à présent de produire massivement des matériaux de construction tout en continuant à assurer la production alimentaire. En effet, par exemple, la production de grains de céréale est concomitante avec celle de paille. La ressource est disponible (aujourd'hui 40% de la paille retourne au sol en fin de moisson). Il suffirait de mobiliser 5% de la paille produite pour construire chaque année la totalité (400 à 500 000) des logements individuels et collectifs neufs de notre pays!

Économiser l'énergie, stopper le déficit commercial

Alliés à une conception bioclimatique et sobre des bâtiments, les matériaux biosourcés sont particulièrement efficaces en été comme en hiver. Ils permettent aujourd'hui de construire au prix moyen du marché des bâtiments passifs voire à énergie positive. L'achat d'énergie représente 80% du déficit commercial français (environ 1000 € par an et par habitant).

Près de 50 ans après le premier choc pétrolier nous continuons à importer massivement pétrole, gaz, charbon, uranium alors que nous sommes capables de rénover ou construire des bâtiments avec des matériaux biosourcés produits dans notre pays et fonctionnant avec très peu d'énergie.

Sortir de l'âge du feu

Nous attirons l'attention des pouvoirs publics (État et Collectivités territoriales) et des acteurs de terrain sur les risques inhérents à une utilisation massive de la biomasse en tant que source d'énergie. Ceci pourrait faire exploser les prix des coproduits agricoles et forestiers et déstabiliser les filières existantes. Sortir de l'âge du feu ne consiste pas à se contenter de remplacer les ressources fossiles par d'autres renouvelables mais exige de donner la priorité à la sobriété énergétique.

Un relèvement progressif et ambitieux des niveaux de performances énergétique des bâtiments neufs et rénovés permettra à la fois d'éviter le gaspillage et une concurrence mortifère entre filières. Le carbone contenu dans les végétaux n'a pas vocation à être rejeté dans l'atmosphère mais au contraire à être stocké (notamment dans les bâtiments) puis (en fin de vie) à retourner dans les sols afin de les enrichir et d'y être séquestré pour des millénaires.

L'analyse en cycle de vie dynamique proposée dans la RE2020 est un premier pas qui peut engager une dynamique vertueuse et responsable vis-à-vis des générations futures. Cette initiative de l'État a donc notre soutien plein et entier.

Concevoir des bâtiments sobres et confortables

L'annonce faite par le gouvernement d'une meilleure prise en compte du confort d'été et de la qualité de conception des enveloppes de bâtiments dans la RE2020 va elle aussi dans le bon sens. Elle pourrait être rendue plus efficace, en simplifiant la réglementation thermique, en améliorant le noyau de calcul réglementaire et en le publiant en *open source*. Sachant que plus de 95% des constructions neuves ne font l'objet que d'une simple étude énergétique réglementaire, nous invitons l'État à faire évoluer rapidement le moteur de calcul réglementaire afin d'en faire un véritable outil de conception de bâtiments efficaces et confortables.

Des bâtiments agréables et sains

La massification de la construction biosourcée doit se faire en prenant garde à ne pas reproduire les erreurs des approches conventionnelles. Les filières de la construction biosourcée sont très attentives aux problématiques sanitaires. Il faudra donc veiller à ne pas se laisser entraîner dans la spirale infernale des traitements chimiques mais faire le choix d'une durabilité authentique. Le scandale de l'amiante dont le coût humain et financier est astronomique doit dans ce domaine servir de repoussoir !

Partout dans le monde, les bâtiments anciens nous montrent que l'on peut construire pour des siècles avec des matériaux naturels, non transformés et biodégradables. Les arts multi-millénaires de la construction et de l'architecture peuvent se conjuguer avec nos moyens contemporains pour nous proposer des bâtiments naturels, sains et confortables. Nous invitons dans ce domaine l'État à relever les exigences de qualité environnementales et sanitaires et à promouvoir les ressources locales peu transformées. Les milliers de bâtiments écologiques construits durant ces 20 dernières années en France montrent que nous savons et pouvons le faire !

Créer des emplois locaux, enrichir les terroirs, produire de la valeur partout sur le territoire

Les ambitions initialement affichées par le gouvernement d'une généralisation de la production de bâtiments « à énergie positive » semble un peu oubliée dans la mouture actuelle des textes. C'est pourtant un moyen puissant de réduire la précarité énergétique, d'enrichir les territoires, de créer partout des emplois locaux au service des citoyens. La production de matériaux de construction biosourcés va engager une dynamique de production de richesse dans nos campagnes et nos forêts.

Nous invitons l'État à favoriser la production décentralisée d'énergie qui sera d'autant plus efficace qu'émergeront chaque jour des bâtiments vertueux, sobres, agréables et construits avec les matériaux du cru.

Réenchanter nos territoires, faire émerger une nouvelle architecture vernaculaire

La France, première destination touristique mondiale, est notamment connue pour sa culture, la qualité de sa gastronomie, de son architecture et de ses paysages. Pourtant, ses paysages sont en péril. Des décennies de construction désincarnées et standardisées ont massacré nos terroirs, nos villages et nos villes.

Concevoir et construire avec des matériaux locaux géosourcés (terre crue, pierre...) ou biosourcés (bois, paille, chanvre, lin, chaume, etc.) est une occasion unique de réenchanter nos paysages. Avec la complicité des architectes, les filières locales de production de matériaux peuvent proposer des solutions pour construire des bâtiments modernes à l'image de leur terroir.

Pour tout cela et pour le reste, le Réseau Français de la Construction Paille affirme sa disponibilité pour œuvrer à une architecture et une construction de qualité au service du plus grand nombre. Il apporte donc son soutien aux ambitions affichées par la RE2020 et sera vigilant quant à la réalité de sa mise en œuvre et du respect de son calendrier. Compte tenu des ambitions affichées, les moyens affectés par les pouvoirs publics au soutien des filières



biosourcés devront changer de dimension et largement dépasser les niveaux actuels. Nous soulignons que les filières biosourcés rassemblent des acteurs de terrain peu enclins au secret industriel et résolument engagés dans des démarches ouvertes faisant une large place au partage et au savoir-faire.